

2.3. Participez au Grand Prix Wallon de l'Entrepreneuriat !

Grand prix wallon de l'Entrepreneuriat - Edition 2011

Lancé en octobre 2008 par l'Agence de Stimulation Economique, sous l'impulsion du Ministre wallon de l'Economie, le GPWE figure dans le contenu du Plan Marshall 2.vert. L'ambition poursuivie par le Gouvernement wallon au travers de ce concours est triple : mettre en valeur les structures d'accompagnement à la création et au développement, servir de vitrine aux entrepreneurs wallons exemplatifs et partager les expériences de réussite qui véhiculent une image positive de la Wallonie

Participer à ce concours, c'est d'une part la possibilité d'obtention de prix et de reconnaissance, mais c'est, également, au terme d'une inscription simple et rapide, l'opportunité de rencontrer des acteurs importants de notre vie économique.

Il est bon de préciser que par "acteurs importants", nous ne visons pas nécessairement, la réussite financière d'individus ou d'entreprises... Le potentiel de chacun, la créativité, la rage d'entreprendre, l'originalité des projets, la richesse humaine sont autant sources de rencontres.

Les concourants s'inscrivent au sein d'une des **trois catégories** proposées (Starter - Croissance - reprise). Ils peuvent, selon modalités, participer complémentirement aux prix transversaux : Prix de la femme entrepreneure et prix du développement durable.

Les inscriptions sont ouvertes du **26 avril au 06 juin 2011 à 12H00**.

Infos, détails, règlement, liste des opérateurs, **inscriptions** ... sont disponibles sur www.gpwe.be

Plus d'infos ? +32 487 94 49 91 - gpwe@as-e.be

A vos claviers... !